

Mme Chaumartin

Clotilde Mabillon

4 avril 1892

Nous avons vu ce matin Mme Chaumartin chez ses parents, concierges rue d'Allemagne. Son père, le type du vieux militaire à la figure franche et rude, que nous rencontrons en train de balayer l'escalier nous conduit vers sa fille, dans la pièce d'un appartement qui n'est pas loué en ce moment.

Mme Chaumartin, une petite femme brune, à l'air vif et intelligent, mise simplement et avec goût, est dans un état extraordinaire de surexcitation :

« Peut-on, nous dit-elle, avoir répandu ce bruit que j'étais la maîtresse de Ravachol ! C'est une infamie, monsieur. Vous voyez, du reste, maintenant la mégère pour laquelle on a voulu me faire passer. Ai-je l'air d'une mégère ? Je ne parais même pas l'âge que j'ai, c'est-à-dire vingt-sept ans, et je suis mariée depuis huit ans, et j'ai eu quatre enfants.

« Mais il est venu mille anarchistes chez nous et si j'ai remarqué un peu plus Ravachol que les autres, c'est parce qu'il a appris à lire aux deux fillettes qui me restent, c'est parce que mon mari l'amenait plus souvent à déjeuner ou dîner à la maison. Quelquefois Ravachol lui disait : « Mais non, mon vieux, je ne veux pas accepter ton invitation. Tu as des enfants, tu as besoin de ce que tu gagnes. » Et mon mari répondait : « Ce n'est pas pour un morceau de pain de plus ou de moins que mes enfants souffriront. Tu sais que je n'ai pas d'appétit et que je ne mange un peu que lorsque j'ai quelqu'un à table avec moi. »

« Ce que j'en ai préparé des repas, poursuit Mme Chaumartin, non seulement pour Ravachol, mais pour les autres anarchistes qui savaient que mon mari gagnait bien sa vie ! Tenez, si mon mari n'avait pas le cœur qu'il a, nous aurions des pièces d'or plein mon tablier, et moi je me serais bien moins fatiguée, car ça ne m'amusait pas toujours de faire à manger pour tout ce monde.

« On a dit aussi que j'avais fait du « potin » lorsqu'on nous avait arrêtés, moi et mon mari. C'est inexact, voici la vérité : le matin, plusieurs hommes, que je ne savais pas être des agents, ont prié mon mari de les conduire à son atelier, rue du Port. À midi, ne le voyant pas revenir pour déjeuner, j'ai compris qu'il avait dû être arrêté. Sept ou huit agents sont revenus l'après-midi, m'ont annoncé l'arrestation de mon mari et m'ont dit de les accompagner aussi à l'atelier de la rue du Port.

« Non, leur ai-je dit, je ne veux pas que vous m'accompagniez tous, un seul suffit. » Alors un homme d'un certain âge et qui n'avait pas une mauvaise figure s'est avancé, et j'ai consenti à partir, mais avec lui seul.

« Au surplus, j'ai été traitée avec beaucoup d'égards par les magistrats et les agents, et par les bonnes sœurs qui prenaient soin de moi et de mes enfants. Mes parents qui ne gagnent que 3 fr. 50 par jour ne pouvaient pas prendre à leur charge mes deux fillettes, Charlotte et Jeanne. On avait donc consenti à les laisser avec moi en prison. Nous étions aussi bien qu'on peut l'être quand on est privé de liberté. Les bonnes sœurs avaient toujours des friandises à donner à mes enfants. Ravachol aimait bien aussi mes enfants, mais il ne leur a jamais donné lui, un gâteau.

« J'étais accablée de questions de toutes sortes par les magistrats ; mais que pouvais-je répondre ? Depuis ma sortie, j'ai appris qu'on m'avait accusée d'avoir dénoncé les anarchistes. Comment l'aurais-je fait, puisque je ne suis pas et n'ai jamais été au courant de leurs projets, puisque je ne suis pas moi-même anarchiste. On voulait absolument que je dise des choses que je ne savais pas. Heureusement que Mariette Soubert, la maîtresse de Béala, a fait des aveux et

a fini par déclarer qu'elle seule connaissait ce qui avait été fait par son amant et par Gustave Mathieu et Ravachol, sans quoi je serais encore en prison.

« Mais il est terrible de voir que nous vivions si tranquilles, si heureux, et que notre existence est maintenant troublée uniquement parce que mon mari, trop bon, recevait trop souvent à sa table des anarchistes.

« Je ne sais si Ravachol est aussi coupable qu'on le dit. S'il a commis tous les crimes qu'on lui attribue, que justice se fasse. Mais, si je l'abandonne en tant que criminel, je lui garderai mon estime à cause du respect qu'il m'a toujours témoigné.

« S'il y a une justice et s'il y a un Dieu, comme je le crois encore, nous dit en terminant Mme Chaumartin, j'espère qu'on ne va pas nous faire souffrir plus longtemps. »

Nous sortons, accompagné par le père de Mme Chaumartin. Dans l'escalier, ses deux petites filles, Jeanne et Charlotte, en robes à petits dessins noirs sur fond blanc, la tête couverte de papillotes en papier, se jettent dans ses jambes et l'embrassent.

« Mon Dieu, nous dit-il, je comprends toutes les opinions. Peu de temps après 1870 je n'aurais pas crié : « Vive la République ! » et maintenant j'admets ce gouvernement s'il est honnête. Mon gendre était anarchiste, ce qui ne l'empêchait pas d'être un bon travailleur. Mais les anarchistes devraient trouver le moyen de chasser les « crapules » qui se mettent parmi eux. »

Bibliothèque anarchiste

Clotilde Mabillon
Mme Chaumartin
4 avril 1892

extrait le 15 août 2026 depuis *Le Temps* du 4 avril 1892

bibliotheque-anarchiste.com